

Mobilisation des taxis contre les messages incitant à la marche à pied et le covoiturage

76 Société Publié le 12/02/2014 par La Rédaction



4922 partages

Partager

Tweeter

legorafi.fr/u/361

La mobilisation des taxis ne faiblit pas et franchit un nouveau cap. Cette fois, le syndicat des chauffeurs de taxi demande l'arrêt immédiat des campagnes gouvernementales incitant les Français à recourir à la marche à pied, ainsi que la fin des services de covoiturage. Des modèles économiques de déplacements qui exercent selon eux une concurrence déloyale. Reportage.

La mobilisation des taxis ne faiblit pas et franchit un nouveau cap. Cette fois, le syndicat des chauffeurs de taxi demande l'arrêt immédiat des campagnes gouvernementales incitant les Français à recourir à la marche à pied, ainsi que la fin des services de covoiturage. Des modèles économiques de déplacements qui exercent selon eux une concurrence déloyale. Reportage.

Le chauffeurs de taxi disent ainsi vouloir interpellier les usagers parisiens sur leur comportement quotidien. « Chaque fois qu'un client potentiel décide de s'organiser un covoiturage avec un collègue, c'est une course qui s'envole pour nous » explique Jean Bernard Sux, chauffeur depuis 13 ans, tout en insultant un piéton engagé hors d'un passage clouté. « Nous ne pouvons pas rivaliser avec le covoiturage qui nous fait perdre tout notre travail » explique-t-il. « C'est une injustice réelle quand on voit que ses adeptes n'ont aucune licence à payer pour exercer » ajoute-t-il tout en essayant de joindre sur son portable le standard de RMC pour participer à un débat.

À l'image de Jean-Bernard, c'est aussi toute la corporation qui réclame la fin des mesures gouvernementales incitant les gens à pratiquer une activité sportive régulière. « Forcer les gens à faire de l'exercice, c'est leur rappeler qu'ils ont des pieds et qu'ils peuvent aussi marcher. Les Français perdent ainsi le réflexe taxi » explique le chauffeur en se garant en double file. « Chaque diffusion de ces messages, à base de manger, bouger, c'est là aussi autant de courses que nous perdons » ajoute-t-il estimant que le préjudice, très important, pourrait faire l'objet d'une compensation financière ou d'excuses de la part des organismes qui ont mis en place les messages informatifs incriminés.

Autre raison du mécontentement des taxis, ce récent sondage qui indique que 85% des actifs français affirment aussi prendre en compte le temps de trajet entre leur lieu de résidence et leur travail comme critère pour choisir l'emplacement de leur domicile. « On se retrouve devant un comportement qui met en péril la profession » commente le chauffeur excédé par le véhicule le précédant avant d'ajouter qu'« il faut que les gens arrêtent d'habiter près des endroits où ils vont travailler ou d'endroits desservis par les transports en commun ».

Enfin dernier point noir, l'arrivée récente des Vélib's, système de location de bicyclettes en libre service. « Nous avons ici la réunion des deux points énumérés précédemment, à la fois des gens qui se déplacent sur des courtes distances et ceux qui font de l'exercice » souligne l'intersyndicale qui annonce une opération escargot visant à bloquer les stations Vélib. « La mairie de Paris avait pourtant donné des gages en matière de mauvaise maniabilité et de lourdeur excessive, mais ça n'a pas refroidi les gens » s'alarme-t-elle.

La Rédaction

Mots clés : grève, manifestation, Paris, taxi, voiture, VTC

<http://www.legorafi.fr/2014/02/12/mobilisation-des-taxis-contre-les-messages-incitant-a-la-marche-a-pied-et-le-covoiturage/>

Un fauve en liberté traqué en Seine-et-Marne

Le Monde.fr avec AFP | 13.11.2014 à 13h48 • Mis à jour le 14.11.2014 à 09h08

Abonnez vous à partir de 1 €

Réagir Classer

Partager (6 277)

Twitter



L'Obs @lobs

Suivre

La photo du tigre activement recherché en Seine-et-Marne !
bit.ly/1zPpU1H via @montevrain77

13:00 - 13 Nov 2014

96 8

La police et les pompiers, appuyés par un hélicoptère, étaient mobilisés pour retrouver un fauve en liberté en Seine-et-Marne, photographié jeudi 13 novembre au matin par un riverain. Un lieutenant de louveterie équipé de seringues hypodermiques est également arrivée dans la zone de recherches, [précise Le Parisien](#).

Selon le quotidien, des experts du Parc des félins de Nesles dépêchés sur place affirment qu'il s'agirait bien d'un tigre « adolescent ». Grâce à des traces de pas retrouvées sur place, son poids serait estimé à une centaine de kilos.

L'animal a été aperçu à 8 h 30 par la femme du gérant d'un supermarché de Montévrain, qui a ensuite alerté les autorités. La femme a pris l'animal en photo, que le couple a montré à des policiers. Sur ces clichés, on aperçoit un félin au pelage roux sur un monticule d'herbe. La femme l'a décrit comme « un lynx ».

Des joueurs de tennis ont également déclaré avoir vu l'animal, selon une source proche de l'enquête. Des recherches de grande ampleur ont ensuite été déclenchées par les autorités.



« RESTER CONFINÉS »

La préfecture de Seine-et-Marne a « demandé aux habitants de Montévrain, Chessy et Chalifert de rester confinés à l'intérieur des habitations et d'écouter les consignes sur les radios locales ». Par mesure de sécurité, les enfants ont été gardés à l'école. « Toute personne qui voit le tigre doit appeler la police ou les pompiers », a précisé le directeur de cabinet de la mairie, Cédric Tartaud-Gineste.

Parallèlement à cette traque, les autorités cherchaient à savoir d'où l'animal a pu s'échapper. Le Parc des félins, à Nesles, à une trentaine de kilomètres de Montévrain, et un cirque passé récemment dans les environs ont été interrogés, mais aucune perte d'animal n'avait été rapportée à 13 heures, a-t-on précisé à la préfecture. Situé à l'est de Paris, Montévrain est à deux pas du parc Disneyland Paris. La fuite du tigre n'aurait a priori aucun rapport avec le parc d'attractions, selon la source proche de l'enquête.

9 français sur 10 trouvent le camouflage forêt des militaires “un peu trop voyant” en pleine ville

53 Société Publié le 04/03/2016 par La Rédaction



20792
partages

f Partager

Twitter Tweeter

legorafi.fr/u/4YX

L'institut de sondage IPSOS vient de publier un chiffre pour le moins insolite. Près de 90% des personnes interrogées affirment que les tenues des militaires ressortent trop dans un environnement urbain. Le ministère de la Défense, lui, défend sa ligne vestimentaire. Décryptage.

Les avis sont quasi unanimes. A la question « *Trouvez-vous les militaires de Vigipirate bien camouflés dans le paysage des grandes villes ?* » 91% des sondés ont répondu « *complètement pas* ». Ils sont d'ailleurs autant à préciser que le camouflage dit « *forêt* » adopté par nos soldats est « *un peu trop voyant* » lorsqu'ils patrouillent en pleine ville.

Pablo, 30 ans, se rend au travail tous les jours en passant par la gare de Lyon. Il croise tous les matins des militaires en tenue. Pour lui, ce choix tactique est complètement inutile : « *Bah on a envie d'aller les voir et de leur dire : « Euh en fait on vous voit là... »*

Même avis chez Tania, 22 ans, qui en croise régulièrement dans le centre de Toulouse : « *On voit qu'eux franchement. T'as beau être camouflé comme ça, sur un mur couleur béton, ça ressort de suite.* » Morgan, lui, pense que la solution pour être efficacement camouflé est simple : « *Bah il faudrait qu'ils mettent une chemise et un jean, comme tout le monde.* »

Interrogé sur le manque d'efficacité de ces tenues en milieu urbain, le ministère de la Défense réplique : « *Certes, il y a un léger écart visuel au niveau des couleurs mais de très nombreux murs situés en ville possèdent un ton proche de celui du buisson ou de l'écorce d'arbre.* » et de renchérir : « *Maintenant, pour réduire cet infime fossé dans les couleurs, nous allons réfléchir à une nouvelle gamme de camouflage qui respecte à la fois la tenue actuelle mais qui se veut aussi plus moderne. Nous réfléchissons donc à la mise en place d'un camouflage dit « forêt urbaine ».*

Mots clés : [militaires](#), [vêtements](#), [Vigipirate](#), [ville](#), [vue](#)

Le Gorafi, publié le 04/03/2016

<http://www.legorafi.fr/2016/03/04/9-francais-sur-10-trouvent-le-camouflage-foret-des-militaires-un-peu-trop-voyant-en-pleine-ville/>

Pôle emploi échelonne la dette d'un chômeur sur 26.000 ans

► ECONOMIE ► EMPLOI Par [lefigaro.fr](#) | Mis à jour le 28/03/2015 à 14:15 | Publié le 28/03/2015 à 14:13

LE FIGARO PREMIUM

1 mois d'essai offert sans engagement

LES AUTEURS

SUR LE MÊME SUJET

RÉAGIR (63)

PARTAGER



IMPRIMER



Un demandeur d'emploi girondin, qui contestait les 3135,20 euros d'indus que lui réclamait Pôle emploi, a reçu un courrier lui proposant l'échelonnement de sa dette à raison de 0,01 euro par mois. La piste du bug est privilégiée.

Kafka pointe à Pôle emploi. Un demandeur d'emploi de la commune de Mios, en Gironde, s'est vu proposer par Pôle emploi d'échelonner sa dette à l'établissement public sur 26.126 ans, **rapporte Sud Ouest** ce samedi.

Pôle emploi lui réclame en effet depuis mars 2013 le remboursement d'un «indu», c'est-à-dire une somme que l'établissement considère avoir versé à tort, de plus de 3135,20 euros. Licencié en 2011, le jeune homme aujourd'hui intérimaire avait en effet attaqué son ancien employeur aux prud'hommes et obtenu que son licenciement soit requalifié «sans cause réelle et sérieuse». Dans ce cas, c'est à l'employeur qu'il revient de rembourser Pôle emploi des allocations versées entre le jour de son licenciement et le jour du jugement.

Mais l'établissement public a de son côté directement ponctionné le compte du jeune Girondin à hauteur de 150 ou 200 euros par mois, dès septembre 2014. Conseillé par son avocat, l'intérimaire a donc saisi le médiateur de Pôle emploi et demandé au tribunal l'annulation de sa dette. C'est une semaine avant une audience au tribunal prévue le 23 mars dernier qu'il reçoit sur sa page Pôle emploi ce courrier confinant à l'absurde:

«Vous nous avez demandé un échelonnement pour rembourser la somme de 3135,20 € que nous vous avons versé à tort. Après examen de votre dossier, nous avons accepté cet échelonnement. Il s'opérera par retenues sur vos allocations de 0,01 € par mois jusqu'à extinction de votre dette». Soit un échéancier sur... 26.126 ans.

La galère des indus

Si Pôle emploi a refusé de commenter, une déléguée syndicale CFDT interrogée par Sud Ouest explique qu'il s'agit là d'un «bug». «Même si les charges de travail sont très lourdes, cette personne aurait dû être reçue par un conseiller, comme pour tout échéancier de plus de 1 000 euros», explique Martine Lajuncome au quotidien régional.

Ce n'est pas la première fois que Pôle emploi propose de tels échéanciers aux demandeurs d'emploi endettés à son égard. Une chômeuse de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, débitrice à hauteur de 2648 euros, s'était par exemple vu proposer en avril 2013 **de rembourser sa dette en 22.000 ans**, à raison, comme le Girondin, de 0,01 euro par mois.

Ces sommes versées par erreur et réclamées par la suite par Pôle emploi peuvent mettre les demandeurs d'emploi en **difficulté financière**. Dans son rapport annuel 2013, le Médiateur de Pôle emploi avait réclamé des mesures d'urgence pour réduire ces trop perçus. L'année dernière, l'établissement public est parvenu à en limiter l'ampleur. Selon **une note diffusée par l'Unédic vendredi**, il a versé 1,55 million d'euros d'allocations injustifiées, soit 8% de moins qu'en 2013. Le taux de recouvrement, en revanche, a également diminué, de 64% à 60%.

lefigaro.fr Publié le 28/03/2015

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2015/03/28/09005-20150328ARTFIG00094-pole-emploi-echelonne-la-dette-d-un-chomeur-sur-26000-ans.php>

Toulouse: il se fait abattre de 46 balles dans le corps pour avoir demandé un « pain au chocolat »

1933 Au delà du Périphérique Publié le 20/03/2013 par La Rédaction



269206 partages

Partager

Tweeter

legorafi.fr/u/1zu

C'est une histoire qu'on préférerait être une blague. Mais la tragédie, elle, est bien réelle. Hier aux alentours de 16H15, dans une boulangerie du centre-ville de Toulouse, Benjamin Malot, un jeune touriste parisien de 26 ans a été brutalement mis à mort. Son crime ? Avoir demandé à la boulangère un « pain au chocolat » et non une « chocolatine » comme on l'appelle dans le sud-ouest. Récit.

Liliane, 52 ans a été le témoin privilégié de ce terrible fait divers qui s'est déroulé dans cette petite boulangerie située à deux pas de la basilique Saint-Sernin : « *Le garçon est entré tout souriant dans la boulangerie. La boulangère était très gentille également. Très polie, comme à son habitude. Puis il a fait sa commande et c'est là que ça a dégénéré.* »

Benjamin Malot demande alors un sandwich nordique, un canette de soda mais surtout demande un « pain au chocolat ». Ignorant qu'à Toulouse et dans la région, les habitants appellent ça une chocolatine. La boulangère entre alors dans une violente colère, comme le raconte Liliane : « *Elle s'est mise à lui crier dessus, en lui disant « C'est à moi que tu parles ?! C'est à moi que tu parles ?! »* »

La patronne sort ensuite un pistolet semi-automatique 9mm et le décharge intégralement et à bout portant dans la poitrine du touriste parisien. Plusieurs minutes passent, la boulangère semble se calmer. Elle enchaîne même quelques commandes de clients entrés dans sa boulangerie entre temps.

Patrick fait partie de ces clients arrivés sur place après le début de l'incident : « *On la sentait encore sous pression. Je lui ai demandé ce qui se passait. Elle m'a raconté le comportement de cet homme puis elle s'est à nouveau énervée et s'est remise à tirer sur lui alors que de toute évidence il avait l'air déjà mort.* »

Sylvie, la boulangère enragée tire donc à nouveau sur le cadavre de Benjamin Malot. Les témoins affirment l'avoir vu recharger trois fois son arme et les policiers chargés de l'affaire ont également confirmé la présence de 46 balles dans le cadavre du jeune homme.

Une province qui se radicalise ?

Si cette nouvelle a semble-t-il indigné bon nombre de personnes, à Toulouse et dans le Sud-Ouest, on essaie de relativiser la gravité de ce crime : « *On se renseigne un peu sur les traditions et les coutumes de l'endroit où on se rend. C'est comme si je décidais d'aller à la Mecque avec une caricature de Mahomet sur mon T-Shirt. Ce qu'il a fait là le gars, c'est plus de l'inconscience qu'autre chose.* » commente un autre habitué de la boulangerie toulousaine.

Ce fait divers, même s'il devrait être classé sans suite par la justice toulousaine, pourrait bien porter à conséquence à l'échelle nationale. En effet, ce genre d'incidents semble se multiplier un peu partout sur le territoire et les pouvoirs publics se disent « *vraiment très très inquiets* ». On se souvient notamment qu'il y a 2 mois, une famille originaire de Lille avait été lynchée à mort sur la place de la Victoire à Bordeaux pour avoir appelé par mégarde une « poche » un « sac ».

La Rédaction

Photo: Luc Latour / Wikicommon

Mots clés : [chocolatine](#), [fait divers](#), [justice](#), [peur](#), [top](#), [Toulouse](#), [violences](#)

Le Gorafi, publié le 20/03/2013

<http://www.legorafi.fr/2013/03/20/toulouse-il-se-fait-abattre-de-46-balles-dans-le-corps-pour-avoir-demande-un-pain-au-chocolat/>